



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 98063

Texte de la question

M. Laurent Cathala attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la tarification des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Dans le cadre de la présentation du plan quinquennal solidarité grand âge 2007-2010, le Gouvernement a décliné cinq grands axes de réforme pour répondre au déficit du vieillissement de la population. Il a indiqué que pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes, il faudra notamment « inventer la maison de retraite de demain, et permettre aux personnes âgées vulnérables de mieux y vivre en augmentant le nombre de soignants et en maîtrisant les prix ». Pourtant, les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre des dernières lois de finances de la sécurité sociale avec l'instauration de la convergence tarifaire dans les établissements médico-sociaux, ne semble pas en adéquation avec ces objectifs. En effet, tous les professionnels de santé s'accordent à dire que la mise en place d'un tel dispositif aura pour conséquence la réduction du personnel soignant qualifié et l'augmentation des tarifs. Alors que les taux d'encadrement en personnel soignant restent insuffisants pour répondre aux besoins de soins requis par les personnes âgées et que chaque année le reste à charge pour les familles ne cesse d'augmenter, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour permettre aux établissements de santé de maintenir un niveau de soins de qualité et accessible à tous.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Cathala](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98063

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 424

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)